

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 700 6 octobre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochoy
Victor Ruffly

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer
Catherine Dubuis

20 ANS

700

Domaine public

Les nouveaux taupiers

Dans le courrier, un nouveau journal. Encore en période de lancement, c'est un numéro 2, vous arrivant par adresse autocollée, tirée de quelque catalogue professionnel.

Malgré les imprimés, chaque jour surabondants, la curiosité n'est pas émoussée pour ces périodiques-là: une équipe croit avoir quelque chose à dire, se lance, cherche son public, vit une aventure intellectuelle, tente de tenir la distance. Sport que nous connaissons et pratiquons.

Le titre, «Le nouvel humaniste», ne renseigne guère sur la marchandise. Humanisme, un beau mot, hélas souvent galvaudé.

Quant au vieux truc qui consiste à coller l'étiquette «nouveau» sur un produit rassis, il n'est pas nouveau, nouveau. Depuis le succès déjà ancien de la formule «la nouvelle vague», chacun a eu le temps de constater, assis sur le rivage, que toute vague nouvelle ressemble à la vague précédente. C'est le propre des vagues: elles moutonnent. Que dit donc cette nouvelle vague?

Les sujets traditionnels de la droite sont au rendez-vous. Une caricature d'une demi-page fait voir un Marx en berger, un Lénine en chien à casquette étoilée, qui conduisent un troupeau de moutons. La même page reproduit les dix questions que les Groupements patronaux vaudois ont posées aux candidats à la veille des élections fédérales. Une vive critique de l'avant-projet fédéral sur les risques à l'innovation. Une dissertation sur notre mise en conditionnement par le langage des médias, etc.

Les points de repérage ne manquent pas. La densité en est même si forte qu'elle a provoqué quelque chose de caricatural, pour un journal qui pré-

tend s'adresser à l'ensemble de la communauté universitaire romande.

Jusque-là, rien qui étonne pourtant; et je ne jugerais pas utile d'en débattre. Mais il est une chose symptomatique.

L'ouvrage de Volkoff, «Le Montage», est, dans cette anthologie des poncifs de droite, largement mis en évidence.

On connaît la thèse de Volkoff, écrivain du niveau bon polar. Le conditionnement, la propagande, la déstabilisation, l'utilisation des vanités et des faiblesses est, dit-il, une donnée essentielle de la guerre froide. Il faut donc méthodiquement l'organiser. Ce que fait le KGB. Sur qui pouvoir compter dans telles ou telles circonstances? Ou placer ses agents d'influence? Les moins affichés sont les plus efficaces, les meilleurs étant des taupes, couleur de terre.

Nul ne contestera, bien sûr, que la propagande est organisée à l'échelle internationale, qu'elle a ses relais, ses procédés, son organisation.

Mais le danger incommensurable est d'insinuer et de laisser croire que, partout, dans les réactions, à la radio, dans les maisons d'édition, etc., agissent des hommes sous influence et manipulés par le KGB (ou la CIA, autre version).

La vigilance, si c'est sur ce terrain qu'on veut se placer, consisterait simplement à répondre, à rectifier, à mettre au point.

Mais répandre — comme une nouvelle espionnite et soupçonner — la peur des taupes n'aboutit à rien d'autre que la constitution de fichiers et, pas suivant, à la multiplication des délits d'opinion.

Au dernier stade de la déformation, on insinuerait que la bonne foi est l'habileté suprême et l'innocence, un camouflage réussi. Ce qui serait le triomphe hyperbolique des procédés stalinien.

Au fait, Volkoff est payé combien par le KGB, comme agent déstabilisateur?

A. G.

La bataille des dépotoirs

La production d'énergie au moyen de ressources non renouvelables génère des sous-produits qui perturbent l'environnement. Les principales ressources non renouvelables en usage aujourd'hui sont, d'une part des combustibles chimiques (pétrole, gaz naturel, charbon) et, d'autre part les combustibles nucléaires (pour l'essentiel l'uranium et le plutonium). Les sous-produits des premiers sont avant tout gazeux: gaz carbonique (CO₂), dioxyde de soufre (SO₂), oxydes d'azote (NO_x), etc., alors que les seconds génèrent des déchets radioactifs. Les uns et les autres modifient l'équilibre énergétique de la planète (qui se résume au sens du premier principe par: flux solaire reçu = flux tellurique émis), ce qui conduit obligatoirement à un réchauffement de la surface du globe, effet qui, pour l'instant, n'est important que localement.

La plus grande partie des sous-produits de la combustion chimique ne sont pas des déchets au sens exact de ce terme, puisqu'il s'agit de substances normalement présentes dans la nature. Néanmoins, les quantités émises sont importantes et les cycles naturels de ces substances sont perturbés. En particulier, la concentration en CO₂ dans l'atmosphère a augmenté depuis le début du siècle d'environ 17% et les excès considérables de SO₂ et NO_x introduits dans l'atmosphère ont acidifié les précipitations.

Finalement, il y a certainement parmi les sous-produits de la combustion chimique des substances qu'il faut considérer comme des déchets réels et dont certaines sont des poisons violents au même titre d'ailleurs que le plutonium créé dans les centrales nucléaires.

Tous les déchets ont ceci de commun, c'est qu'il faut leur trouver un dépotoir. Dans un monde fini, il n'y a que des dépotoirs finis et si la production de déchets ne s'arrête pas, les dépotoirs finissent par déborder.

Aujourd'hui, les nucléocrates de service nous

expliquent que leurs déchets à eux, les déchets radioactifs, disposent de meilleurs dépotoirs que les résidus de la combustion chimique et ils mettent studieusement en exergue les problèmes potentiels liés à l'augmentation de la teneur en CO₂ de l'atmosphère et les ravages imputés aux pluies acides. Comme dépotoirs sûrs pour leurs déchets radioactifs, certains nucléocrates préconisent le sous-sol, d'autres l'océan. Ils postulent que ces dépotoirs resteront sûrs pendant des centaines de milliers d'années.

Nous sommes donc confrontés à une bataille de dépotoirs. Dans ce qui suit, nous partons du point de vue que cette bataille est futile parce que les deux options sont mauvaises et intenable à terme. Elles ne représentent finalement qu'un choix entre deux culs-de-sac. Il n'y a qu'un moyen de s'en sortir à long terme, c'est de ne pas produire de déchets. Cela implique d'utiliser uniquement des ressources renouvelables et d'adapter progressivement nos besoins à l'énergie que ces ressources peuvent raisonnablement mettre à disposition.

1. Sociétés droguées à l'énergie

La consommation d'énergie s'est développée au gré de la disponibilité des agents énergétiques. L'historique de ce développement a déjà été fait maintes fois et il n'est pas nécessaire de le répéter ici. Le point important pour notre propos est que l'augmentation de la consommation d'énergie a été perçue comme un bien. Elle permettait l'augmentation du confort, de la mobilité, de l'efficacité destructrice (guerre). Elle permettait d'accélérer la conquête de la planète par l'homme.

Les aspects négatifs sont largement restés dans l'ombre, mais ils sont importants. L'évidence la plus immédiate de ce côté négatif est que l'exis-

tence même des sociétés industrialisées est totalement tributaire de la disponibilité, en quantités énormes, d'agents énergétiques à des prix suffisamment bas. Cette existence est donc d'une fragilité extrême. Une diminution importante et brutale de la disponibilité en énergie entraînerait l'écroulement quasi instantané de ces sociétés. Et une telle diminution est parfaitement envisageable. Cette réalité est perçue par le pouvoir politique qui fera n'importe quoi, y compris la guerre, pour empêcher que cela se produise. C'est la situation du drogué amené, lui aussi, à faire n'importe quoi pour se procurer sa drogue.

Il y a différentes formes d'accoutumances et les drogues énergétiques ne sont pas toutes équivalentes. Il n'existe, en particulier, guère de substi-

tuts au pétrole pour maintenir pendant quelque temps encore notre manie de la motorisation dans son extension actuelle. Le nucléaire est incapable de remplir cette fonction (ceci d'autant plus que la voiture électrique est déjà abandonnée, ayant fait la preuve de son inefficacité).

Il est en revanche imaginable qu'un certain degré de motorisation puisse être maintenu au moyen de ressources renouvelables (alcool, biogaz, gaz de bois), mais à une échelle beaucoup plus petite qu'aujourd'hui. En bonne logique, il vaudrait donc mieux préparer dès aujourd'hui la transition vers cet état de motorisation réduite. Or c'est l'inverse qui se passe. En Suisse (comme ailleurs), on continue à construire des autoroutes et la commission pour une conception globale des trans-

ports prévoit toujours davantage de trafic routier à quelque horizon que ce soit. C'est une mentalité de drogué: on en veut toujours davantage.

AD AETERNAM

Le même syndrome se manifeste dans la consommation d'électricité. L'augmentation de cette consommation est perçue comme un bien, en particulier par les producteurs qui prévoient que cette augmentation doit se poursuivre *ad aeternam*. Tout au plus concéderait-on un taux d'augmentation un peu réduit. La consommation, à terme astronomique, d'électricité qui résulte de ces projections doit être satisfaite par n'importe quels moyens, y compris les plus malencontreux comme le nucléaire. Il faut en effet être drogué pour vouloir se procurer de l'électricité par un moyen aussi cher et laborieux et pour accepter les inconvénients et dangers qui en résultent. Si nous n'étions pas drogués, nous pourrions sans difficulté réduire notre consommation et éviter ainsi d'être confrontés à de telles complications.

De fait, la consommation d'énergie dans les pays industrialisés n'a plus rien de raisonnable et il importe de faire ce que l'on peut pour la réduire. Le mieux est de commencer chacun chez soi car, pour l'instant, il n'y a rien à attendre de l'officialité dont la politique est parfaitement contradictoire: on évoque les économies d'énergie dans les discours, mais on met simultanément en place une infrastructure de production et distribution dont la rentabilisation exigera une consommation toujours accrue, d'électricité notamment. Pratiquement, à ce jour, rien n'a été proposé ni fait, à large échelle, qui puisse conduire à une diminution de la consommation d'électricité. Au contraire. La politique se résume à promouvoir l'aberration énergétique qui consiste à remplacer, pour les besoins de chauffage, le pétrole par l'électricité.

AU PRIX DU CONFORT

La demande en électricité ne diminuera donc pas si nous ne nous y mettons pas nous-mêmes. Les moyens d'action à notre disposition sont considé-

rables et le plus efficace de tous est probablement de renoncer à celles des applications de l'électricité dont la contribution au confort n'est que marginale. Il faudrait nous demander systématiquement si tel ou tel agrément particulier que nous attendons de la fée électricité mérite que nous imposions des déchets radioactifs à nos descendants.

Il y a, de plus, une marge de diminution importante, à confort égal, dans l'amélioration des rendements des machines électriques. Il n'existe, par exemple, guère de congélateur sur le marché dont l'isolation thermique soit bonne. La même chose est vraie des boilers électriques, des fours de potager, etc. D'une manière générale, ce sont les applications thermiques de l'électricité qui sont les plus douteuses. Si l'on ne veut pas y renoncer, on peut au moins en améliorer les performances.

P. L.

A SUIVRE

VU

«Alexandre» la vie en doux-amer

Antoine¹ regarde le lac à travers l'objectif de la lunette d'approche installée sur le quai; il interroge les éléments. Interrogé à son tour par la police, il cherche son identité en racontant l'incident à son père. Antoine a quitté Vevey trois ans auparavant, parce qu'Ariane l'avait quitté pour Alexandre. En pèlerinage sur les lieux d'un amour et d'une défaite, Antoine rencontre Alfred — qu'il prend pour Alexandre — quitté à son tour. Le quiproquo est significatif. Les deux garçons sont frères, et ils vont le découvrir peu à peu. Quittés par la même femme, dans les mêmes lieux (sa

maison à elle, asile déserté au piano muet), ils partent à la recherche d'une ombre, le rival à l'anorak bleu. Avec l'argent du père d'Antoine, fils-frères, ils s'habillent de bleu, et cette revanche souriante les rapproche encore.

Mais Alfred a le sens des choses, des objets, des outils: il est serrurier. Antoine est universitaire. A quoi sert, sur une table de cuisine, une partition de Chopin, quand celle à qui elle est destinée n'est pas là pour la lire? Ne vaut-il pas mieux faire une gelée de coings, or fluide qui comble les jattes? Antoine parle, Alfred pèle les coings.

Mais quand Ariane enfin se décide à rentrer, c'est Antoine, frère aîné, qui ira lui remettre les clés et la laissera rejoindre Alfred, dont la main tremble. Antoine découvre alors qu'une partition de musique, roulée et appliquée à l'œil, sert aussi à regar-

der le monde; distance de l'«objectif» et découverte du poids des choses: cette image finale rejoint la première. Entre les deux, Antoine a découvert la fraternité.

Le maigre budget de J.-F. Amiguet l'a contraint aux extérieurs; magnifique contrainte grâce à laquelle il nous offre un pays: velours, or et soie du lac tranquille, ou fouets verts de la Vaudaire, douceur poignante de l'arrière-automne. Les «choses» chères à Ramuz atteignent ici à la plénitude. Allez voir ce beau film toujours juste de ton; l'absence d'un être y est mesurée à l'aune de la douceur et de l'amertume: douceur du regard d'Alfred, amertume sur le visage d'Antoine; doux-amer de la vie vue par un poète.

Catherine Dubuis.

¹ «Alexandre», film suisse de Jean-François Amiguet, cinéma Bellevaux à Lausanne, séance de 19 h.

Gentlemen ou moutons noirs

La «convention de diligence» signée en 1977 entre la Banque nationale suisse et l'Association suisse des banquiers, suite au scandale du Crédit Suisse à Chiasso, fonctionne mal.

Par cet accord, renouvelé et renforcé en 1982, les banques s'engagent notamment à identifier leurs clients, à ne prêter aucune assistance active à la fuite des capitaux et à la fraude fiscale.

Depuis 1977, la commission arbitrale «ad hoc» a examiné quarante cas et prononcé onze condamnations à des amendes allant de 2000 à 500 000 francs. Contrairement donc aux dires de nombreux banquiers qui clamaient à l'époque que cette commission n'aurait guère de travail, on constate à l'usage que la «convention de diligence» a fait plus que de codifier simplement des règles déjà en usage dans le milieu bancaire. Les moutons noirs existent, plus nombreux qu'on ne le dit, dans les temples helvétiques de la finance.

Aux prises avec ces moutons noirs, la commission a bien de la peine à exercer son mandat: dans le cadre de ses enquêtes, elle ne peut compter que sur la collaboration des administrations publiques qui sont liées par le secret de fonction, alors que les présumés coupables utilisent toutes les ficelles juridiques pour échapper aux sanctions.

Un comportement bien éloigné de ce qu'on pourrait attendre de la part de signataires d'un accord entre «gentlemen».

D'autre part, il s'avère que les banques cherchent à échapper aux dispositions plus sévères introduites l'an dernier en transférant dans le secteur non bancaire certaines opérations interdites par la convention.

Finalement, l'instrument conventionnel paraît inapproprié pour résoudre un problème durable.

Ces critiques ne sont pas reprises d'un catalogue d'arguments du comité de soutien à l'initiative socialiste sur les banques; elles ont été émises par le directeur de la Banque nationale lors d'un récent séminaire de l'Institut pour les affaires bancaires de l'Université de Zurich. Ce digne spécialiste serait-il plus crédible que les socialistes lorsque le projet de révision de la loi fédérale sur les banques sera soumis au Parlement?

NB. Pour mémoire, les quelques mots de M. O. Aeppli, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, devant l'assemblée des actionnaires de son établissement, en mars dernier, précisément à propos de la convention de diligence et de la révision de la loi sur les banques: «(...) Les experts ont notamment, et à juste titre, évité d'inclure dans la loi — ce qui eût été une démarche législative unique en son genre — la convention de diligence. La réglementation actuelle a fait ses preuves dans la pratique. Les mesures prises en Suisse sont de mieux en mieux appréciées à l'étranger. Ce que l'on y entend encore en ce moment n'est pas tant de la critique véritable que l'écho des accusations de la gauche suisse.» La Banque nationale suisse intoxiquée par les socialistes: on aura tout vu... Chiasso, connais pas.

FRIC

Suisse-Afrique du Sud: ça va, ça vient

Anniversaire: voici bientôt dix ans que la Suisse a pris la décision de soumettre à limitation les exportations de capitaux à destination de l'Afrique du Sud.

Qu'on se rassure: en 1974, les autorités helvétiques ne se résignèrent à une telle mesure que parce que les intérêts économiques du pays auraient pu pâtir d'un laxisme exagéré à l'endroit des tenants de l'apartheid.

Pas l'ombre, dans ce geste, de considérations morales ou d'une ébauche de démonstration publique en faveur des droits de l'homme! En réalité, une manœuvre prudente de la place financière suisse qui se rendait compte que si elle n'y mettait pas le holà, elle serait largement utilisée pour tourner les mesures coercitives de politique commerciale et économique qu'étaient en train d'adopter des organismes internationaux tels que l'ONU ou la CEE, des pays comme le Japon, la Suède ou le Canada pour tenter de faire pression sur le régime sud-africain. Position inconfortable et retours de bâton en perspective...

LE «COURANT NORMAL»

Donc on s'avisa que l'article 8 de la loi du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne permet à la Banque nationale d'intervenir lorsque les demandes d'exportations de capitaux dépassent un montant et une durée usuels, en règle générale dix millions de francs et une année. Et l'on fixa, en raison des «intérêts économiques» bien compris de la Suisse, un «courant normal» d'exportations de capitaux à destination de l'Afrique du Sud, soit 250 millions de francs. Saine prudence qui devait rassurer la communauté internationale.

Mais voici que depuis lors les inquiétudes bancaires se sont notablement apaisées: on s'est aperçu que Pretoria gardait les faveurs commerciales d'Etats qui comptaient parmi ses plus farouches opposants dans les cénacles internationaux.

En 1980, on commence par réviser le niveau du «courant normal» avec l'Afrique du Sud: de 250 millions, il passe à 300 millions de francs. Inflation mondiale oblige, bien sûr (là, la compensation du renchérissement joue à plein), ainsi qu'un mystérieux principe de «proportionnalité» (dans laquelle n'entre en ligne de compte aucune appréciation de l'apartheid, comme de juste).

Et puis on réalise que le fameux article 8, si utile à l'époque pour détourner le feu des critiques de quelques partenaires économiques au bras long,

que cet article 8 donc, est en réalité une passoire. Car, voyez-vous, les crédits à l'exportation, les conversions, les crédits financiers à l'exportation, ainsi que les opérations à court terme ou de moindre ampleur échappent au «courant normal»... Ce qui explique que les statistiques de la Banque nationale laissent apparaître depuis quelques années une augmentation de la position nette des banques et des sociétés financières envers l'Afrique du Sud qui atteint plusieurs fois le «courant normal». Sans compter que les banques suisses ne se privent pas d'intervenir, par l'intermédiaire de leurs succursales étrangères, dans les emprunts émis en faveur de Prétoria, opérations qui échappent aussi à notre système d'autorisation!

Et finalement, en septembre de cette année, les banques suisses peuvent se targuer de la bénédiction du Conseil fédéral à ce petit manège juteux, sous la forme d'une réponse écrite à une interpellation parlementaire qui se termine par ces quelques lignes sans équivoque: «(...) Le Conseil fédéral et la Banque nationale poursuivront avec la souplesse nécessaire leur politique actuelle en matière d'exportations de capitaux vers l'Afrique du Sud. Un changement de politique ne se justifie pas du point de vue des intérêts économiques. L'assujettissement des opérations à court terme au régime de l'autorisation est exclu dans le cadre de la loi actuelle.»

Joyeux anniversaire.

PS. Le même Conseil fédéral répondait, à propos de tout autre chose, ce même mois de septembre, à un autre parlementaire: «(...) Dans son rapport du 2 juin 1982 concernant la politique de la Suisse en faveur des droits de l'homme, le Conseil fédéral a exprimé sa volonté d'aboutir à la ratification de la «Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale» et de soumettre le message correspondant aux Chambres fédérales lors de la prochaine législature (...) L'article 4 de ladite convention exige entre autres des Etats contractant que soient déclarés délits

punissables par la loi toute diffusion d'idées fondées sur la supériorité ou la haine raciale, toute incitation à la discrimination raciale ainsi que la participation à des organismes ou à des activités incitant ou encourageant à la discrimination raciale. Notre Code pénal ne répond pas actuellement à ces exigences.» Le soutien bancaire à l'Afrique du Sud tombera-t-il sous le coup de ces futures éventuelles dispositions? Les paris sont ouverts.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Bien de chez nous

J'ai connu une femme qui avait été, vers 1890, institutrice dans une famille de l'aristocratie russe. Et un jour, la Grande Duchesse ou la Princesse avait eu la visite d'une amie française, une quelconque «de». Laquelle, ayant rencontré dans le parc du château l'institutrice et sa pupille, vint trouver très inquiète la Grande Duchesse: «Dites-moi, chère amie, vous êtes bien sûre que votre institutrice parle français? J'ai surpris quelques mots qu'elle disait à votre fille, mais je n'ai rien compris...» La phrase incriminée était: «Cambe la gouille, crouille bouèbe!» Et en effet, si l'on excepte l'artichoke *la...*

Aujourd'hui, elle n'aurait eu qu'à consulter le lexique romand-français: *Le suisse romand tel qu'on le parle*, qui vient de paraître chez l'éditeur Favre. Quel livre admirable que celui de Catherine Hadacek, Française vivant chez nous depuis neuf ans! J'y ai donc trouvé *camber*; j'y ai trouvé *crouille*, j'y ai trouvé *bouèbe*; j'y ai trouvé *gouille*, dont j'ai appris qu'il figurait dans le Larousse depuis 1982! J'y ai trouvé *presque* tout ce que je cherchais. J'y ai trouvé «raide comme la justice de Berne». Mais je n'y ai pas trouvé «être de Berne» (avoir de la chance, être du bon côté, être hors d'affaire). «Cette fois, on est de Berne», disait ma mère, lorsque nous avons repris pied sur un chemin chrétien,

ayant échappé par miracle à l'un des raccourcis imaginés par mon père!

J'y ai trouvé *boille* ou *bouille*, «gros bidon de métal utilisé dans les fermes et les coopératives laitières pour le transport et le stockage du lait». (Et dire que nos amis français parlent de *bidon*, ou pire de *boîte à lait*, ce qui a de quoi navrer les âmes les plus fermes.)

Je n'y ai pas trouvé *tèche*, tas de bois artistement disposé devant les fermes des villages. Je n'ai trouvé *tèche* nulle part. Non seulement, le mot est ignoré, mais il semble que la chose soit ignorée — en Bourgogne, en Savoie — ce qui est un scandale qui crie contre le ciel.

J'y ai trouvé *gagui*, que je ne connaissais pas: «femme ou jeune fille ayant trop d'embonpoint». J'y ai trouvé *bizingue* ou *bisingue*: de travers, de guingois. Tel le char de gerbes du jeune paysan, qui demandait à son père: «De quel côté est-ce que ça penche?» Et le vieux: «Autant d'un côté que de l'autre, encore bien plus!»

Je n'y ai pas trouvé *cochonnerie* — mais c'est que l'expression est française. Me souvenant d'une mienne cousine, quinze ans, occupée à faire ses devoirs pour l'école primaire-supérieure de Montricher, et en face d'elle la vieille servante, Eugénie, qui avait été cuisinière à Paris pendant vingt ans et en était revenue avec cet accent vaudois à toute épreuve, malheureusement plus ou moins disparu depuis l'apparition de la radio et de la TV, occupée de son côté à ravauder — levant soudain les yeux, s'adressant à ma cousine: «Ma fille, si tu veux un conseil, n'en prends pas un qui ait des caleçons! C'est de la cochonnerie à raccommoder!»

Conseil que je transmets religieusement à mes gymnasiennes et dont je nourris l'espoir, peut-être trompeur, qu'elles le suivent mieux que les règles de syntaxe et de composition que donne si judicieusement Boileau en son art poétique!

J. C.

Moscou ou Monte-Carlo

Mais elles sont dingues!

Non seulement elles veulent être représentées au Parlement dans la proportion même qu'elles forment au sein de la population, mais encore souhaitent que «le Parlement reflète aussi exactement que possible la diversité de la population, les régions linguistiques... les groupements professionnels...» (...).

Mais qu'est-ce qu'elles veulent, les dames de «Des femmes au Parlement»? Qu'on massacre des hordes de juristes, d'officiers, de secrétaires d'associations, d'anciens conseillers d'Etat, de hauts fonctionnaires? Elles veulent couper le cou et les jambes du 95% des conseillers nationaux?

Les partis politiques représentés à Berne selon ce que représentent leurs adhérents dans la population?

Grands dieux! Ils n'auraient même pas, tous ensemble, trois députés.

Donc ces dames sont payées par Moscou.

(On signale aux dames de ladite association qu'étude faite de la question, modèle et démonstration mathématiques à l'appui, la seule façon d'assurer la *représentation* de la diversité de la population au sein des autorités est ce que nous avons désigné comme «L'élection Monte-Carlo» — à savoir un choix *par le hasard*, opéré sur un ensemble de candidats volontaires — la candidature étant ouverte à toute la population dès, mettons, quatorze ou quinze ans. Procédure ultra simple: qui est candidat met son nom dans un chapeau et l'on tire un nombre de noms égal à celui du nombre de sièges attribués au canton. La représentativité des élus est absolue, assurée qu'elle est, uniquement et strictement, par les lois des grands nombres. La possibilité d'une délégation de pouvoir serait ouverte, simplement, par l'inscription éventuelle sur un bulletin de participation au tirage

au sort du nom d'un quelconque citoyen se déclarant candidat.

Inutile de discuter: l'élection Monte-Carlo est le seul mode d'élection qui place tous les citoyens sur un pied d'égalité. Le reste est littérature et tripotage du sens des mots. Mesdames, mes hommages et mes respects...)

* * *

Pour être pourri, c'est pourri. Et les imprimantes, vous les aurez quand? Savent pas. Et le câble XYZ-machin, ça sera tantôt disponible? Savent pas. Et les éventuelles réparations? Garanties plus que louches. Et les extensions de mémoires vives? Sûrement l'année prochaine. Oui mais, dites donc, ce n'est pas ce qu'ils racontent dans leur pub! Ecoutez, on n'y est pour rien. Et le prix, dites, c'est deux fois plus cher qu'aux Etats-Unis, non? Euh, euh... Et pourquoi, celui-là, avec 64 Ko, est-il moins cher que l'autre, là, avec pas la moitié? C'est que, celui-là... Euh... Euh. Ils disent qu'on pourra le programmer en LOGO. Bon, mais ça viendra quand? Savent pas. Et celui-là? Ecoutez, le tout, je vous laisse le tout pour trois tickets, avec

le logiciel du traitement d'adresses en plus, c'est une affaire. Quelle garantie? Six mois. Six mois? Des clous. S'il foire qu'est-ce qu'on fait? On vient vous en acheter un autre tous les six mois, si je sais bien...

Bref. Intéressant, le marché des micro-ordinateurs: une pagaille sur toute la ligne. Des montagnes de bobards. Des descriptifs techniques basculant sans cesse dans le loufoque. Des tests dans lesquels on ne peut avoir la moindre confiance.

Une mienne connaissance a voulu équiper son entreprise d'une machine de moyenne puissance. Examen fait de cinq propositions, elle a renoncé. «Tant qu'à foutre en l'air de l'argent, autant engager une secrétaire sexy à mi-temps...»

Bien raisonné, camarade. De vraies courbes valent mieux qu'un long listing. Et ça crée un emploi.

Bien le bonjour chez vous.

G. S.

EN BREF

Répondant à un interlocuteur au cours d'une assemblée électorale à Adliswil, le candidat au Conseil national Ernst Cincera a assuré qu'il avait renoncé à mettre à jour ses archives des subversifs en Suisse, depuis leur «détournement» en 1973.

* * *

Pour l'année scolaire 1981/82, la part des enfants étrangers dans le total des écoliers qui fréquentent l'école obligatoire était de quelque 16%. On constate dans certains cantons d'importants écarts par rapport à cette moyenne. C'est ainsi que Genève vient très largement en tête avec une part de 40%. On trouve ensuite, avec une part d'étrangers comprise entre 30 et 20%, en ordre décroissant, le Tessin, Bâle-Ville, Neuchâtel, Vaud et Zurich. Dix cantons sont proches de la moyenne suisse, avec des parts qui oscillent entre 20 et 10%; ce sont Gla-

ris, Schaffhouse, Argovie, Bâle-Campagne, Thurgovie, Saint-Gall, Zoug, Soleure, Argovie et le Jura. Les cantons dont la proportion d'enfants fréquentant l'école obligatoire est inférieure à 10% sont Berne, Fribourg, Grisons, Lucerne, Schwytz, Valais, Appenzell-Rhodes extérieures, Nidwald, Obwald et Uri.

* * *

Les Bernois peuvent, depuis peu, apprendre à jodler à l'Ecole-club Migros. Le premier cours est complet!

* * *

Le Conseil des Etats serait-il un conseil économique secret? C'est le titre d'une étude publiée par le «Tages-Anzeiger» du 30 septembre. A l'analyse, le quotidien zurichois affirme que le Conseil des Etats n'a jamais été réellement la Chambre des cantons.

Domaine Public 690-699

Cinquième livraison de l'index des textes parus dans ces colonnes, comme promis à nos lecteurs.

Cette semaine, DP 690 (parution le 30.6.1983) à DP 699 (29.9.1983), période recouvrant les numéros d'été parus tous les quinze jours.

ORGANISATION POLITIQUE, DÉMOCRATIE

- 694 (2, 3). *Courrier*. Constitution fédérale: la grande peur de Berne (P. C.).
- 695 (1). Main basse sur la Suisse (qui gouverne la Suisse?) (J. D.).
- 695 (6). Elections en point de mire. Puzzle helvétique.
- 698 (1, 2). La politique éclatée (les partis et les autres) (J. D.).
- Partis*
- 697 (5). Bas les masques. Finances libérales: le silence est d'or.
- 699 (2, 3). Genève. Trompe-l'œil écologiste.
- Parlement. Conseil fédéral*
- 690 (1, 2). Contre l'obstruction (fonctionnement des institutions) (Y. J.).
- 692 (4, 5). Discours fédéraux. Kurt Furgler, le contrarieur.
- 696 (8). Œuvre. Willi Ritschard, ouvrier fédéral.
- Cantons*
- 694 (8). Harmonisation fiscale. Pour un plat de lentilles (A. G.).
- 698 (3). Un pour tous, tous pour un. Fortune: les extrêmes genevois.
- Xénophobie*
- 692 (1). Signal d'alarme.
- 693 (3). Démographie. Du sang frais pour la Suisse.
- 694 (6). On est toujours l'étranger de quelqu'un.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 693 (1, 2). Gouverner, c'est savoir (loi sur la statistique).
- 696 (1). Miroir aux milliards (comptabilité nationale) (A. G.).
- Conditions de travail*
- 690 (2, 3). Société. A loisir (temps libre) (A. G.).
- 692 (2). Pendule. Quitter la ville pour travailler.
- 692 (5). Paix du travail. Une industrie bien organisée (métallurgie).
- 693 (8). Accord dans la métallurgie. Avec retenue (A. G.).
- 698 (2, 3). Initiative. Quarante heures: le nouveau visage de l'Union syndicale.
- 699 (5). Tradition. Quarante heures: le masque patronal.
- Autogestion*
- 693 (2, 3). Zurich. Autogestionnaires en grève.
- 699 (3). Petit à petit (le réseau de l'autogestion).
- Surveillance des prix*
- 694 (1). Le bacille antidémocratique (Groupements patronaux vaudois).
- Moins d'Etat*
- 694 (4, 5). Formation professionnelle. Quand l'Usam appelait l'Etat au secours.
- 694 (5). Salubrité publique. La réalité sous les mots (publications).

International

- 698 (4, 5). De dix à onze. Fonds monétaire: l'adhésion à froid.
- 698 (5, 6). Dettes. Le précédent mexicain.

SECTEURS ÉCONOMIQUES

- 692 (4). Ritournelle estivale. La crise vue d'Interlaken (Coop Suisse, Usines d'Ems) (Y. J.).
- 694 (3). Industrie des machines. KuFu a découvert l'économie.
- 697 (1, 2). Petits domaines et grandes surfaces (initiative Denner) (Y. J.).
- 698 (8). Horlogerie. Même pas à titre symbolique (A. G.).

ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES

- 697 (2, 3). Outre-Sarine. Energie: notre avenir à Langenbruck (BL) (Centre de technologie adaptée et d'écologie sociale) (U. N.).
- 699 (1). Le volant ou la vie («pluies acides») (L. B.).
- 699 (4). Droit de recours. Il faudra mettre les cartes sur la table.
- 699 (4, 5). Progrès. Pas encore Ralph Nader.
- Energie nucléaire*
- 690 (4, 5). Compagnie vaudoise d'électricité. Des meules et des moulins. (P. L.) — Bonne cause nucléaire. La guerre sainte à vos frais.
- 695 (4, 5). Déchets radioactifs. La Suisse prise dans le piège de La Hague.
- Aménagement du territoire*
- 690 (8). Navettes quotidiennes. Voiture, boulot, dodo - Nyon. Les tentations genevoises.
- 693 (4). On n'est plus chez soi. Mirages de la lex Furgler.
- Science, recherche*
- 695 (5). *Notes de lecture*. Voyager avec Charles Darwin («Voyage d'un naturaliste») (G. M.).
- 696 (6-8). Progrès. La quadrature du CERN (P. L.).
- 699 (6, 7). *Point de vue*. Premiers pas vers l'infini (G. M.).
- Transports et communications*
- 691 (1). Piétons, n'empiétez pas! (50 km/h).
- Epuraton*
- 691 (6, 7). Vingt ans et des milliards. Epuration des eaux: des stations pour un sur-place.

SANTÉ, SÉCURITÉ SOCIALE

- 692 (6, 7). Témoignage. Aux premiers vagissements de l'AVS (A. R.).
- 693 (4, 5). Deuxième pilier. La caisse et la boîte — Publicité gratuite (le Crédit Suisse cherche des clients).
- 699 (2). Santé. *Courrier* du cœur (infarctus).
- 699 (8). Social. C'est combien pour une journée avec pension complète? (A. G.).

JUSTICE, POLICE

- 694 (3). Champ-Dollon. Circulez, il n'y a rien à voir.

INSTRUCTION PUBLIQUE

- 695 (2, 3). Ecole vaudoise. La désorientation (A. G.) — 1981-1983. Le Conseil d'Etat vaudois sans vergogne.

ARMÉE

- 692 (2, 3). Espoir. Le compte à rebours du service civil — Annexe. Encore trois variantes.

- 695 (4). *Point de vue*. Partie de campagne (Edm. Kaiser).
- 696 (2). *Courrier*. Un jeûne pour la vie (J.-L. Kissling).
- 696 (5, 6). Psychose. Les pièces sombres du puzzle helvétique (en annexe: une circulaire de l'Office central de la défense).
- 697 (4, 5). Génie militaire. Mettez un Léopard dans votre économie...
- 697 (5). Commerce. Berne, Bührle, même combat.
- 698 (3). Non-violence, témoignage. Jeûne pour la vie: le choix des armes (A. R.).
- 699 (6). *Notes de lecture*. Hommes en guerre (Escarpit) (C. F. P.).

COMMUNICATION

Radio-TV

- 690 (3). PR. La TV reçoit (invités romands).
- 691 (4, 5). Petit écran. Tout le monde il est câblé, tout le monde il est content.
- 692 (8). A deux pas, la rage d'émettre (radios locales françaises).
- 693 (8). SSR. Une vraie radio locale.
- 696 (5). Vous reprendrez bien un peu de pub!
- 697 (6). Genève. La main radicale sur la radio locale.
- Presse*
- 690 (6). *Courrier*. Elève DP... pourrait mieux faire (G. B.).
- 691 (2). Vie et mort d'un hebdo romand («TVB»).
- 691 (2). Comptes. «Domaine Public» 1982.
- 692 (6). Histoire et morale. Fritz Platten, Moscou et le Parti du Travail («Voix ouvrière»).
- 692 (8). Tous les moyens sont bons (information à Montpellier).
- 695 (8). Communication. Journalistes en uniforme.
- 696 (3). Pluralisme. Les leaders en Suisse romande.
- 696 (3). Du papier, encore du papier (rapports).
- 699 (6). Le poids du géant (Ringier, «Blick»).

EN OUTRE...

Notes de lecture

- 690 (3). Pionniers («Le procès des étoiles») (G. M.).
- 691 (5). Vahé Godel ou la dérive vers l'essentiel («Faits et gestes») (C. D.).
- 696 (5). Un siècle a vite passé (U. Olivier) (C. F. P.).

Courrier

- 691 (3). Face à cinq carrés blancs (réponse à G. S.) (Claude Berney).

Divers

- 691 (8). Mex 1634-Vissoie 1983. Le monstre du val d'Anniviers.
- 698 (8). CIO, O comme Ouchy. Lausanne: Le revers de la médaille olympique.
- 694 (7) et 695 (7). Encore un peu d'été (nouvelles) (C. Dubuis).
- 695 (2). Plaisirs estivaux. Un soir à Avenches (E. S.-P.).

Points de vue

- Jeanlouis Cornuz. 690 à 699 (chaque numéro).
- Gil Stauffer. 691, 693, 695, 698.
- Hélène Bezençon (*mots de passe*). 691 à 694 et 696 à 699.
- Daniel Winterregg (*objectif subjectif*). 693, 697.

Il ne suffit pas de gommer la minorité pour l'effacer

En une seule session, les Chambres fédérales auront donc (mal)traité une demi-douzaine d'initiatives populaires. Tandis que le Conseil national «exécutait» le service civil (par 104 à 50) et, indirectement, condamnait le marais de Rothenturm, le Conseil des Etats se «faisait» coup sur coup la protection efficace de la maternité, le prolongement des vacances et les deux initiatives «énergétiques». Si on y ajoute la compensation de la progression à froid, cela fait tout juste sept initiatives populaires liquidées en moins de temps qu'il n'en faut pour récolter des signatures.

Et cela fait pas mal de dégât du côté des fidèles servants de la démocratie semi-directe: au moins un demi-million de citoyens déçus, déduction largement faite des doubles et multiples signatures. En cette ère d'abstentionnisme galopant, les institutions ne peuvent se passer de ce dixième des citoyens actifs que représente la foule de quelque 140 000 signataires d'une initiative (sur 4 millions d'électeurs inscrits, 1,4 million environ se rendent aux urnes: or en moyenne, les initiatives populaires ont recueilli ces derniers temps près de 140 000 signatures).

Mais il n'y a pas que l'arithmétique et ses déductions sèches. Il y a aussi le sentiment, de plus en plus répandu, que les préoccupations des «gens», leurs soucis, leurs espoirs aussi, bref, la vie, s'arrêtent au seuil du Palais fédéral. De fait les résultats du travail parlementaire (cf. plus haut) ont de quoi donner une telle impression. Mais seulement quand ils sont appréciés globalement. Toute analyse, même rapide, permet de nuancer, et de faire au moins la distinction entre la droite, toujours plus dure et plus bloquée, et la gauche, socia-

listes en tête, qui s'épuise à vouloir ouvrir des perspectives, expérimenter des alternatives, investir pour l'avenir. Rothenturm et la compensation de la progression à froid mises à part¹, les initiatives précitées ont toutes été lancées ou du moins appuyées par les socialistes. Lesquels n'ont qu'un seul tort: de ne pas former la majorité aux Chambres fédérales.

Que le citoyens ne fassent pas tous la différence entre les députés, entre leurs positions et leurs interventions respectives, cela peut s'imaginer, d'autant que la presse ne rend pas toujours un compte détaillé de ce qui se passe à Berne (où se passent peu de choses, et le plus souvent ennuyeuses, comme chacun sait). Mais que les observateurs professionnels de la vie politique mettent tous les députés dans le même lot, indépendamment de la qualité de leur travail, cela ressemble fort au déni d'information. Quand M. Pilet, rédacteur en chef de «L'Hebdo», proclame à la télévision que les parlementaires ne font pas leur boulot, font traîner les dossiers, reculent devant les décisions², il généralise abusivement — et ne peut méconnaître ni le caractère rudimentaire, ni l'effet gravement démobilisateur du jugement ainsi porté.

En effet, pour fournir un alibi supplémentaire à ces trois citoyens sur cinq qui n'iront probablement pas aux urnes le 23 octobre prochain, rien de

¹ Très intéressants, ces deux cas: le DMF impose son projet de place d'armes à Rothenturm sans égard pour l'initiative populaire qui vient d'être déposée à ce sujet; et le Département des Finances doit accepter une compensation étendue de la progression à froid, tellement étendue qu'elle va motiver le retrait de l'initiative populaire... et permettre l'économie d'un «message» et d'un nouveau débat parlementaire à son sujet. Selon que vous serez grand et majoritaire...

² A propos, qui sinon la droite a voulu repousser l'adhésion à l'ONU, la décision sur Kaiseraugst, la votation sur l'initiative fourragère, l'imposition des avoirs fiduciaires, la révision du régime d'assurance-maladie, l'examen de la loi sur la protection de l'environnement? (liste non exhaustive).

tel qu'une condamnation sommaire et généralisée des élus. Et pour encourager l'abstentionnisme de gauche, souvent considéré comme plus important que la non-participation des électeurs bourgeois, rien de tel que de laisser entendre que les députés de la minorité ne servent à rien.

Ceux qui se déclarent apolitiques sont en fait conservateurs, avait l'habitude de relever le professeur Jean Meynaud. Aujourd'hui, on pourrait le paraphraser pour en démystifier d'autres: ceux qui s'en vont répétant que tous les partis, tous les politiciens accomplissent mal leur mission pourraient tout aussi bien prétendre que les institutions démocratiques ont fait leur temps. Et souhaiter n'avoir plus à faire fonctionner ces tristes machines ni à élire ces mauvais parlementaires.

Y. J.

MÉMOIRES

Un cancoire à Zurich

Ernst (ou Ernest) Därendinger est paysan en Joulens, commune d'Echichens (VD). C'est un militant de la cause paysanne au sein de l'UPS. Ses mémoires, même si on les appelle roman, paraissent ces jours. A lire les «bonnes feuilles» qui ont été publiées dans «Tell» et dans le magazine du «Tages-Anzeiger», ce livre nous fera entre autres découvrir un homme de la terre en contact avec les puissants de ce pays, deux conseillers fédéraux, Brugger et Furgler, et la patron de la Migros, Pierre Arnold, rentré précipitamment d'Afrique en raison de l'action de l'UPS contre un élevage de porcs à Chesalles. Les Romands ne liront pas de sitôt le livre d'Ernest Därendinger, puisqu'il paraît en allemand à Zurich (Unionsverlag) sous le titre «Der Engerling» (le ver blanc). Ce ver, à qui l'on reproche d'attaquer les racines, mais qui contribue à aérer la terre, avant de devenir «cancoire», deviendra-t-il un symbole de la lutte paysanne?